



**Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire  
Aix-Marseille**

**Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré**

**Parce que nous voulons être, et rester, des professeurs,  
et non devenir des animateurs socio-culturels...**

**Le S.I.A.E.S - SIES, un syndicat qui veut :**

- Rompre avec le conformisme pédagogique et la pensée unique.
- *Parler vrai, en bannissant langue de bois et préjugés idéologiques.*
- Dénoncer les dérives des pseudo pédagogues de l'Education et les réformes qu'ils inspirent au détriment des savoirs disciplinaires.
- *Réaffirmer la primauté du savoir et de la transmission des connaissances par des spécialistes formés par l'Université.*
- Dénoncer le mythe égalitariste des classes hétérogènes.
- *Proposer aux élèves des cursus différenciés avec des effectifs par classe modulés.*
- Dénoncer le laxisme et la démagogie.
- *Restaurer la vraie démocratie, une nécessaire discipline, le sens de l'effort et l'élitisme républicain.*

**Le S.I.A.E.S. - SIES veut, en dénonçant l'avalanche de réformes dévalorisantes et nous promettant toutes la solution à l'échec scolaire :**

- **Redonner à l'enseignement la qualité que la massification lui a fait perdre,**
- **Séparer clairement l'enseignement des activités péri-éducatives,**
- **Remettre l'École sur les rails de sa finalité :**
  - la transmission du savoir qui est l'INSTRUCTION
  - l'apprentissage de la citoyenneté qui est l'EDUCATION
- **La réinstitutionnaliser dans son autorité et son indépendance, dans le cadre du service public, ce qui est la vraie LAICITE.**

**Le S.I.A.E.S - SIES, un syndicat qui combat :**

- La dévalorisation financière et morale qui touche tous les personnels (perte de pouvoir d'achat, recul de l'âge de la retraite et amputation de son montant...).
- La redéfinition et la mise en cause de nos services et de nos statuts.
- Les remplacements de courte durée imposés par les chefs d'établissement.
- L'attribution d'heures supplémentaires au détriment de postes ou conduisant à multiplier les services partagés.
- La détérioration de nos conditions de travail et de vie, conséquente à des réformes empilées et à la montée des incivilités.
- La sujétion croissante aux chefs d'établissement et aux pressions des parents
- La flexibilité en marche des emplois, avec la multiplication des services partagés, pour les titulaires en poste fixe et les TZR.
- La précarisation des personnels qui en découle et le recours de plus en plus fréquent à des contractuels.

**Le S.I.A.E.S - SIES, un syndicat qui demande :**

- *Le respect de la dignité des personnels.*
- *Une réelle revalorisation indiciaire pour tous et le réexamen des conditions d'accès à la retraite.*
- *Le respect des statuts, droits et devoirs de chacun.*
- *Des remplacements de courte durée effectués sur la seule base du volontariat.*
- *Des heures supplémentaires limitées, et non utilisées pour supprimer des postes ou créer des services partagés.*
- *De mettre un terme à l'inflation de réunions.*
- *Le respect de la liberté pédagogique individuelle et un travail en équipe librement consenti.*
- *La suppression du passage automatique en classe supérieure et le respect des conseils de professeurs décidant en collégialité.*
- *La limitation des services partagés.*
- *La révision, pour les améliorer, des conditions d'exercice et des indemnités des TZR.*
- *La création de postes pourvus par concours statutaires.*

**Lisez le « Courrier du SIAES » et nos autres publications sur [www.siaes.com](http://www.siaes.com)**



# Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

☎ 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 ☎ 06 80 13 44 28  
✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

Syndicat - national - Indépendant  
de l'Enseignement du Second degré  
<http://www.sies.fr>



**DEUXIÈME SYNDICAT DE L'ACADÉMIE** tous corps confondus

## LE syndicat INDÉPENDANT.

ACADÉMIQUE avec le *S.I.A.E.S.*

NATIONAL avec le *S.I.E.S.*

**EXPÉRIMENTÉ** avec ses élu(e)s et responsables  
**REPRÉSENTATIF** par ses résultats aux élections

### Indépendance idéologique

Le *SIAES - SIES* regroupe des adhérent(e)s aux idées politiques différentes, mais qui partagent les mêmes revendications professionnelles et syndicales.

L'indépendance idéologique inscrite dans les statuts et le règlement intérieur du *SIAES - SIES* implique que ses dirigeants ne doivent exercer aucune responsabilité que ce soit dans un parti politique ou une association assimilée.

Le *SIAES - SIES* traite exclusivement de sujets en lien avec l'École et la corporation.

Sans compromission et quelle que soit la couleur politique du gouvernement, le *SIAES - SIES* combat les réformes qu'il juge contraires aux intérêts de l'école républicaine et aux intérêts matériels et moraux des professeurs.

Ne pas adapter ses revendications, ni adoucir ses propos, selon que la gauche ou la droite soit au pouvoir, ne pas trahir ses mandats historiques et les convictions de ses adhérents et sympathisants, c'est cela la véritable indépendance syndicale !

L'indépendance dérange visiblement certains de nos concurrents politiquement marqués qui attaquent le *SIAES - SIES* et tentent maladroitement de le dénigrer ; les uns le qualifiant de « *syndicat de droite* », les autres le qualifiant de « *syndicat de gauche* » !

### Indépendance financière

Le *SIAES - SIES* ne bénéficie d'aucune subvention publique ou privée.

Le *SIAES - SIES* refuse les ressources publicitaires et ne cherche pas à vous vendre un « pack » banque / assurance / mutuelle / syndicat.

Le fonctionnement du *SIAES - SIES* repose exclusivement sur les cotisations des adhérent(e)s.

L'ensemble du travail syndical est réalisé bénévolement par des professeurs qui communiquent leur numéro de téléphone personnel aux adhérent(e)s.

Le *SIAES - SIES* ne dépend de personne et n'a de compte à rendre qu'à ses adhérent(e)s.

### Pas d'émancipation sans INSTRUCTION !

Le *SIAES - SIES*, le syndicat qui défend la transmission des savoirs, des savoir-faire et l'autorité des professeurs.

Le *SIAES - SIES*, le syndicat qui défend votre liberté pédagogique et la reconnaissance de vos compétences disciplinaires.

Le *SIAES - SIES*, le syndicat qui refuse que les professeurs deviennent des animateurs socio-culturels.

# Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire

Aix-Marseille



Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28

06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

<http://www.siaes.com>

<http://www.sies.fr>



## LE syndicat INDÉPENDANT. DEUXIÈME SYNDICAT DE L'ACADÉMIE

ACADÉMIQUE avec le *SIAES* NATIONAL avec le *SIES*

## EXPÉRIMENTÉ avec ses élu(e)s et responsables REPRÉSENTATIF par ses résultats aux élections

A l'issue des élections professionnelles 2018 qui établissent la représentativité des syndicats pour la période 2018-2022, le *SIAES* a atteint des scores historiques. Le *SIAES* a poursuivi sa progression, conforté sa position de deuxième syndicat de l'académie et augmenté son nombre de commissaires paritaires qui passe à 16. Le *SIAES* siège dans toutes les CAPA des professeurs. Le *SIAES* est encore plus fort, notre équipe est encore plus nombreuse pour vous informer, vous conseiller et vous défendre. Le *SIAES* siège également au Comité Technique Académique, aux Comités Techniques Départementaux, au Conseil Académique de l'Éducation Nationale, au Conseil Départemental de l'UNSS, au Conseil Académique Consultatif de la Formation Continue et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Départemental.

Ces résultats ont fait l'objet d'une publication officielle sur le site du ministère et au Bulletin Académique spécial n° 390.

### Elections professionnelles 2018 : Résultats académiques globaux pour le second degré

Tous corps (personnels titulaires) :

Agrégés, Certifiés et AE, Professeurs d'EPS  
et CE d'EPS, PLP, CPE, PEGC.

Syndicat	Rang	% 2018
SNES + SNEP + SNUEP	1 <sup>er</sup>	40,97 %
<b>SIAES</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>16,50 %</b>
SNETAA-FO + SNFOLC	3 <sup>ème</sup>	12,17 %
CGT	4 <sup>ème</sup>	8,21 %
SE-UNSA	5 <sup>ème</sup>	8,20 %
SUD EDUCATION	6 <sup>ème</sup>	5,14 %
SGEN-CFDT	7 <sup>ème</sup>	4,88 %
SNALC-FGAF	8 <sup>ème</sup>	3,93 %

AGRÉGÉS	% 2018
SNES-FSU	46,15 %
<b>SIAES</b>	<b>19,19 %</b>
SNALC-FGAF	9,35 %
SUD	6,26 %
SGEN-CFDT	5,78 %
SN-FO-LC	4,88 %
CGT	4,33 %
SE-UNSA	4,06 %

CERTIFIÉS	% 2018
SNES-FSU	45,62 %
<b>SIAES</b>	<b>19,03 %</b>
SN-FO-LC	8,40 %
SUD	7,60 %
SE-UNSA	5,80 %
CGT	4,77 %
SNALC-FGAF	4,50 %
SGEN-CFDT	4,28 %

EPS	% 2018
SNEP-FSU	78,70 %
<b>SIAES</b>	<b>16,80 %</b>
SN-FO-LC	2,38 %
SE-UNSA	2,12 %

PLP	% 2018
SNETAA-FO	37,98 %
CGT	27,80 %
SE-UNSA	17,75 %
<b>SIAES</b>	<b>9,41 %</b>
SGEN-CFDT	4,45 %
SNUEP-FSU	2,61 %

### L'équipe de Commissaires Paritaires et responsables *SIAES* - *SIES* à votre disposition

**CAPA Agrégés** : Denis ROYNARD - Nathalie BEN SAHIN REMIDI - Geneviève DAVID - Bruno DONNAT

**CAPA Certifiés** : Jean-Baptiste VERNEUIL - Anne-Marie CHAZAL - Hélène COLIN DELTRIEU - Franck ESMER

Fabienne CANONGE - Virginie VOIRIN VERNEUIL - Thomas LLERAS - Jessyca BULETE

**CAPA EPS** : Christophe CORNEILLE - Arthur SARIAN **Coresponsables** : Jean-Luc BARRAL - Marie-Christine GUERRIER

**CAPA PLP** : Eric PAOLILLO - Didier SEBBAN **Responsable CPE** : Marion TOUAIBIA

**Elus au Comité Technique Académique** : Jean-Baptiste VERNEUIL - Fabienne CANONGE

**Elus aux Comités Techniques Départementaux** : Sandrine BOISLEVE (05) - Anna-Maria CIFUENTES CHARRETON (05) - Virginie VOIRIN VERNEUIL (13)

Marie-Christine GUERRIER (13) - Valérie GEVAUDAN (84) - Rebeca-Adelina DUPONT (84)

**Elus au CHSCT des Bouches du Rhône** : Christophe CORNEILLE - Marie-Christine GUERRIER

**Elu au Conseil Départemental de l'UNSS** : Jean-Luc BARRAL